

Point sur l'évolution du rapprochement des Amicales des Anciens de Solétanche et des Anciens de Bachy

Note d'information à l'intention de tous nos membres (28/06/22)

Vous n'êtes pas sans savoir que le bureau de votre amicale travaille à la création de la nouvelle amicale des Anciens de Solétanche Bachy. Dans cette optique des décisions ont été prises à l'unanimité lors de notre dernière AG, mi-mai 2022.

Nous avons alors acté les principes pour aboutir à la création de cette nouvelle amicale dénommée Amicale des Anciens de Solétanche-Bachy, dont l'acronyme serait AASB.

Pour éviter les inquiétudes et la circulation de fausses informations, le bureau de notre Amicale tient à vous présenter l'état d'avancement sur ce sujet.

Philippe Gancel (coté amicale des Anciens de Solétanche), et Daniel Viargues (coté de celle des Anciens de Bachy) se réunissent régulièrement pour aboutir à la rédaction concertée d'un projet de statuts pour cette nouvelle Association. On peut raisonnablement se fixer comme objectif la fin de l'année 2022 pour boucler cette étape.

Pour ne pas brusquer les évènements, nous avons décidé, d'un commun accord entre nos deux amicales, de ne rien changer au fonctionnement de nos associations actuelles pour toute l'année 2023, de telle sorte que toutes les activités prévues habituellement puissent continuer à se faire dans leur cadre (les visites de chantier, l'AG de mai 2023, les voyages potentiels, les Ste Barbe, etc...).

Nous vous demanderons d'ailleurs la cotisation de 10 € en début d'année 2023 exactement comme par le passé.

Pour mettre en place la nouvelle amicale en toute sérénité, nous vous demanderons de vous inscrire, si vous les souhaitez, et nous l'espérons vivement, dans cette nouvelle amicale, au cours du premier trimestre 2023. Nous vous guiderons pour vous faciliter cette démarche.

L'objectif est de faire fonctionner la nouvelle Amicale AASB début 2024, avec pour vocation de recevoir, alors, tous les nouveaux retraités SB qui n'auront plus à choisir Bachy ou Solétanche.

D'un point de vue plus formel, les principales étapes de la création de la nouvelle amicale seront les suivants :

- fin 2022 approbation par les conseils d'administration des deux anciennes amicales, des statuts de AASB.
- avril 2023, diffusion de la liste des membres de la nouvelle amicale. Dans la foulée, convocation en AG constitutive, de tous les membres inscrits. Son but principal sera de voter ses statuts et désigner son conseil d'administration.
- Ce n'est qu'après cette AG « constitutive » que les nouveaux statuts seront déposés en préfecture et le nouveau conseil convoqué pour élire son bureau et prendre ses premières décisions.

Vous n'aurez pas de cotisation à payer en 2023 pour la nouvelle association puisque vous aurez déjà réglé une cotisation à l'AAB (Amicale Anciens Bachy). ` D'ailleurs, conformément à ce qui a été décidé en AG de mai 2022, des fonds seront transférés des anciennes Amicales vers la nouvelle au prorata des inscrits, constituant en quelque sorte un fonds de roulement.

Nous reviendrons vers vous cet automne pour vous en reparler et vous motiver à vous inscrire dans cette Amicale des Anciens de Soletanche Bachy. Nous vous en dirons un peu plus sur le devenir de l'amicale actuelle sur les 2 ou 3 prochaines années, période d'extinction progressive car il ne sera pas possible continuer à alimenter correctement le site de l' AAB.

Bien évidemment, nous veillerons à ce que cette association AASB soit le prolongement naturel de l'Amicale des Anciens Bachy.

25 ans après la fusion, Soletanche Bachy se porte bien et l'état d'esprit que nous y avons connu et tant apprécié chez Bachy, y perdure toujours.

Notre métier était, et reste tellement spécifique et fédérateur autour des problèmes à régler, qu'inévitablement l'esprit d'équipe et la prédominance des relations humaines y demeurent.

Un bel été à vous tous,

Le bureau de AAB